

OPINION

Assez d'ambiguïtés, il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où aller !

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (SÉD)

Le recul de la popularité du président de la République française au second semestre 2018 a préoccupé les partisans du projet européen, car il est son principal soutien en France. Une des raisons de cette baisse semble être son langage ambigu, qu'il pratique comme trop de dirigeants contemporains. Une étudiante en sémiologie de l'Université Paris Descartes a analysé la communication de M. Macron, tant sur la forme que sur le fond.⁽¹⁾ Elle en conclut que sa communication est à la fois neutre et duale.

Lorsqu'il déclare n'être ni de droite ni de gauche, il veut apparaître neutre. Sa dualité se manifeste tant dans ses relations avec MM. Poutine et Trump que dans sa vision de la France et de l'Europe. Il peut utiliser un vocabulaire choisi à Paris, au Collège des Bernardins. En province, il recourt à des expressions comme «pognon de dingue» ou «Il y en a (...) qui déconne». Tout cela correspond au fait d'avoir, ou de simuler, deux personnalités distinctes. Il s'inscrit dans une certaine perspective à un moment donné, et à l'opposé à un autre moment, pour permettre à chacun de se retrouver, au moins en partie, dans sa politique. Il combine des concepts contradictoires, en ayant recours à des images polysémiques, comme celle du président jupitérien, qui s'approprie le Louvre, symbole de royauté, mais sur fond d'hymne européen. Sujet à l'hubris, il veut la chose et son contraire, en même temps. C'est déraisonnable. Cela lui a coûté le support d'une partie de l'opinion.

Pour reconquérir des électeurs, le président a pris deux mesures dépourvues d'ambiguïté. Tout d'abord l'augmentation du pouvoir d'achat des Français, à hauteur de dix à quinze milliards d'euros, a permis de calmer les Gilets jaunes modérés. Le grand débat comble la distance qui était apparue entre M. Macron et ses électeurs. Son invitation à s'exprimer, par des prises de parole, dans les cahiers de doléances ou sur le site web de la concertation nationale, répond à une attente citoyenne, en particulier de l'électorat de la droite et du centre. Celui-ci apprécie sa volonté de responsabiliser les personnes en difficulté et de prendre en compte la question de l'immigration, mais il est principalement composé de personnes âgées : les jeunes continuent de soutenir les Gilets jaunes, comme 56% des Français. La popularité de M. Macron a ainsi crû de 5% en décembre, puis de 6% en janvier, retrouvant son niveau d'octobre 2018, soit 33%.

Malheureusement, il a de nouveau révélé sa dualité en matière de défense européenne lors de ses vœux aux armées 2019. Il a dit croire à «une coopération pragmatique, rentable économiquement et porteuse d'un accroissement de nos capacités et d'un renforcement de notre autonomie stratégique». Proche du pouvoir depuis 2012, il devrait savoir que ce type de coopération ne donne guère de fruits et qu'elle ne répond pas au désir des citoyens d'avoir une vraie armée européenne.

En tant que président de la République française, M. Macron est, au contraire de la grande majorité de ses concitoyens, un chaud partisan de la gouvernance intergouvernementale de l'Europe, puisqu'il est un des membres les plus influents du Conseil européen. Il avoue que, s'il parle d'armée européenne, c'est pour évoquer une image compréhensible par tous. Il sait que cette image est trompeuse : il n'envisage pas des armées européennes sous un même uniforme. Il veut seulement une capacité accrue à protéger les citoyens européens, une meilleure maîtrise des technologies et de notre destin.

Le 22 janvier, à Aix-la-Chapelle, un an plus tard qu'annoncé par lui à la Sorbonne en 2017, M. Macron et Mme Merkel ont signé le Traité sur la coopération et l'intégration franco-allemande. Celui-ci complète celui de l'Élysée (1963), qui n'a pas su instaurer une culture commune entre les armées française et allemande : les doctrines d'intervention restent très différentes. Le nouveau traité envisage des déploiements conjoints, alors que depuis 1989, la brigade franco-allemande n'a jamais agi en tant que telle. Lorsque ses sous-unités, françaises et allemandes, se retrouvent au Mali, c'est pour les unes dans le cadre d'une opération française, pour les autres sous le drapeau de l'Union européenne (UE) ou de l'ONU.

Le Traité d'Aix-la-Chapelle ne va rien changer au fait que les programmes communs (l'avion de



transport militaire A400M, les hélicoptères d'attaque Tigre ou de transport NH90) ne respectent ni les budgets, ni les délais de livraison. L'approche commune en matière d'exportation d'armements n'existe pas, malgré l'accord Debré-Schmidt de 1972. L'Allemagne a suspendu ses ventes d'armes à l'Arabie saoudite, la France non. L'Allemagne s'oppose à la vente de Rafales à l'Égypte,⁽²⁾ car certains composants sont allemands. Les deux industries de défense se font une concurrence féroce.⁽³⁾ Le budget de défense allemand est très inférieur à celui de la France, en pourcentage du PIB, et le restera au moins jusqu'en 2024, selon le plan stratégique transmis le 4 février au secrétaire général de l'OTAN.⁽⁴⁾

Le Brexit a été aussi mal géré à Bruxelles qu'à Londres. Passés maîtres en ambiguïté, les dirigeants du Royaume-Uni et de l'UE ont rédigé un accord censé éviter toute frontière dure entre le Royaume-Uni et la République d'Irlande, mais aussi entre l'Irlande du Nord et le reste du Royaume-Uni. Il a été massivement rejeté à Westminster. L'arrêt du 10 décembre 2018 de la Cour de justice de l'UE (CJUE) a compliqué la situation : il autorise la révocation unilatérale de la notification du Brexit, faite par le gouvernement britannique le 29 mars 2017, à condition que cette révocation soit décidée par le gouvernement, approuvée par le parlement et adressée au président du Conseil européen avant le 29 mars 2019 à 16 heures.

Il est regrettable que la CJUE soumette ainsi l'UE à l'arbitraire du Royaume-Uni. Un Brexit sans accord aurait un coût économique et social élevé, mais moins que ce qu'impliquerait un effondrement de l'UE. Il aurait le mérite de clarifier la situation des deux côtés de la Manche, de placer tous les décideurs devant leurs responsabilités et de n'avoir pas de conséquences irréversibles : l'article 50 du traité sur l'UE, dernier alinéa, offre la possibilité de réinsertion dans l'UE à un État membre qui en serait sorti. La CJUE ne le mentionne pas dans son arrêt.

Il semble de plus en plus probable qu'il n'y aura ni retrait de la notification du Brexit avant le 29 mars à 16 heures, ni prolongation du délai. Les diplomates agissent en conséquence : le 7 février, le Comité politique et de sécurité (COPS) de l'UE devait décider de remplacer le commandant britannique de l'opération militaire de stabilisation en Bosnie-Herzégovine (EUFOR Althea) par un Français, à la date du 29 mars prochain à partir de 12 heures.

Le Premier ministre britannique n'a toutefois pas dit son dernier mot : Mme May poursuit ses contacts tant avec les autorités de l'UE qu'avec le leader de l'opposition, Jeremy Corbyn.

L'ambiguïté de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne s'exprime aussi envers l'Iran. L'établissement à Paris d'un Instrument de soutien aux échanges commerciaux (Instrument in Support of Trade Exchanges ou INSTEX), est censé permettre d'échapper aux sanctions américaines. Il semble toutefois limité aux produits agroalimentaires et aux médicaments, qui ne sont pas visés par ces sanctions. Ce n'est donc qu'un signal politique. Les Européens n'achètent pratiquement plus de pétrole à l'Iran, alors que cela représentait 90% de leurs importations en 2017. Le reste des échanges, 1 milliard d'euros, ne suffit pas à couvrir les besoins iraniens. L'Europe ne remplit donc pas ses obligations, souscrites dans le cadre de l'accord JCPOA (Joint Comprehensive Plan of Action) sur le nucléaire iranien.

Le test d'un missile de croisière iranien d'une portée supérieure à 1.350 km, le 2 février, pour le 40^e anniversaire de la révolution islamique, ses interventions en Syrie, au Liban et au Yémen, les assassinats d'opposants aux Pays-Bas, les tentatives récemment déjouées en France, au Danemark et en Belgique, confortent toutefois la position de M. Trump.

Depuis 2005, Washington reproche à la Russie d'avoir développé un missile Novator 9M729, dérive du missile Iskander 9M728 et dépassant la portée de 500 km fixée par le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), signé en décembre 1987 par Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev. Le 1^{er} février, les États-Unis ont amorcé leur retrait du traité. Le président Poutine a répli-

qué le 2 février, en annonçant que la Russie n'y adhère plus non plus.

Le motif de ces retraits se trouve en Chine. Le traité FNI restreint la marge de manœuvre des Américains et des Russes, alors que la Chine peut améliorer sans entraves ses armes nucléaires tactiques. Celles-ci ont une portée de 2.000 à 3.000 km. Elles peuvent détruire les porte-avions et les bases américaines au Japon, en Corée du Sud ou à Guam. Or, le président chinois Xi Jinping a affirmé récemment que Taiwan sera, tôt ou tard, réunie à la Chine, et que le recours à la force n'est pas exclu pour y parvenir. Cela relance la course aux armements. L'Europe, le Japon et la Corée du Sud seront bientôt mis sous pression pour acquiescer à grand frais les nouvelles armes américaines. L'OTAN a déjà appuyé pleinement l'action américaine.

Dans la période actuelle de bouleversements mondiaux, l'UE s'avère très peu performante. Dans les Balkans, les Européens ont négligé depuis une décennie de conforter les accords de paix. Les tensions renaissent, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, au Monténégro. Les tensions entre la Russie et l'Ukraine ne s'apaisent pas : M. Poutine tente de transformer la mer d'Azov en lac russe. En Syrie, comme en Palestine, l'UE n'est présente que pour payer, sans voix au chapitre. En Libye, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) a été écarté par les intérêts particulier de la France et de l'Italie, qui visent les ressources pétrolières. De la Corne de l'Afrique à la Mauritanie, les résultats ne sont pas à la hauteur des dépenses, tant sur le plan sécuritaire que politique. En République centrafricaine, la Russie supplante les Européens. La situation en Amérique latine et centrale se dégrade, ce qui provoque un flux migratoire que M. Trump voudrait arrêter avec son mur. Pour l'immense majorité des Européens, il faudrait davantage d'Europe, mais la plupart des politiciens et des diplomates s'y opposent, soucieux de préserver leur parcelle de pouvoir.

Les relations internationales sont aujourd'hui plus incertaines qu'il y a vingt ans. Les rivalités entre les États continents se multiplient. Ils nouent et défont des alliances militaires et commerciales autrefois pérennes, ce qui comporte bien des risques et des incertitudes pour l'Europe. Celle-ci a fait exagérément confiance au multilatéralisme, au droit international, au libre-échange et à la protection des forces armées américaines. Il est grand temps pour notre continent de s'unir politiquement et de se renforcer militairement, pour garantir la paix et notre

sécurité, pour peser d'un poids suffisant sur les relations internationales.

Les responsables politiques devraient adopter des positions plus transparentes, qui, certes, peuvent déplaire à une partie de l'opinion, mais vouloir être aimé par tout le monde n'est pas compatible avec l'exercice de responsabilités politiques. Pour aller de l'avant, il est nécessaire d'arbitrer, de trancher parfois. Les mandataires de tous bords qui ont proclamé des convictions humanistes, conformes aux valeurs affirmées à l'article 2 du traité sur l'UE, tout en faisant preuve d'un laxisme coupable envers les mouvements religieux fondamentalistes, ont fait beaucoup de dégâts. Ils ont créé un terreau favorable au terrorisme. D'autres, censés n'être qu'au service de l'intérêt général, n'ont favorisé que des intérêts particuliers. Les citoyens, par dégoût de leur manque du sens des responsabilités et de l'éthique et par rejet des individus qui semblent ne pas savoir ce qu'ils veulent, finissent par leur préférer des populistes de gauche ou de droite.

Néanmoins, tout n'est pas perdu : les élections européennes de mai prochain seront l'opportunité de déterminer la voie que nous emprunterons.

Le plaidoyer de la SÉD a de plus en plus d'écho. Le 16 janvier 2019, au Parlement européen, à Bruxelles, le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez Pérez-Castejón, a affirmé que nous devons protéger l'Europe, pour que l'Europe puisse nous protéger. La construction de l'Europe sociale, de l'Europe de la défense, de l'Europe de l'Union économique et monétaire, d'une Europe fédérale. Je ne pourrais dire mieux.

1) «La méta-complexité chez Emmanuel Macron : une forme de vie partagée entre la complexité, la dualité et la neutralité», qui répond à la question «Comment Emmanuel Macron a-t-il réussi à transcender les partis traditionnels ?». Voir Pauline Verge, «Une étudiante obtient 18 à son mémoire sur «la méta-complexité chez Emmanuel Macron» in Le Figaro, <https://etudiant.lefigaro.fr/article/une-etudiante-obtient-18-a-son-memoire-sur-la-meta-complexite-chez-emmanuel-macron-d3073422-18a4-11e9-9544-465d3907b060/>, 16 janvier 2019.

2) Elle s'oppose aussi à la vente de d'armes de combat Eurofighter (Typhoon) britanniques et de missiles de la multinationale MBDA à l'Arabie saoudite.

3) Compte tenu de la lutte franco-allemande pour le pouvoir au sein d'Airbus et de la concurrence féroce que se livrent les chantiers navals respectifs, cette confiance est loin d'être acquise !

4) Résultat : le Bundestag a été informé le 29 janvier que la situation de la Bundeswehr continue à se dégrader : 10% des fonctions sont vacantes, mais le personnel existant manque de vêtements, de protection pare-balles, de lunettes de vision nocturne. La plupart des chars Leopard sont inopérants, de même que la moitié des avions Eurofighters et Tornados. La marine a dû se passer de ses pétroliers et de ses sous-marins pendant la seconde moitié de 2018. Les stocks de munitions sont réduits au minimum.



Ecofin Club Luxembourg vous invite à la prochaine activité au Cercle Munster

Lunch-rencontre avec Christophe D'AMICO et Dominique QUINAUX le jeudi 21 février 2019 de 12h à 14h30



Christophe D'Amico, directeur des opérations RHE Tarkett GDL S.A. et Dominique Quinaux, Companies Team Manager Retail Banking chez ING Luxembourg

Thème : L'économie circulaire - Quelles questions se pose le banquier face à une demande de crédit ?

Informations pratiques :
12h00 – 12h20 Apéritif Networking
12h20 – 12h25 Présentation des invités
12h20 – 13h15 Lunch 3 services
13h15 – 14h00 Conférence
14h00 – 14h30 Q&R

PAF : membres et non membres en formule découverte, n'ayant jamais participé à l'une des activités du club au Luxembourg : 55€ HTVA (66,55€ TTC p.p.)

À verser sur le compte bancaire :
BIC - GEBABEBB
IBAN BE73 0015 4949 3760 – Réf. 21 / 02

Lieu : Cercle Munster : 5-7 rue Münster, L-2160 Luxembourg
Parking aux alentours et voitureur à partir de 12h (service payant 8€).

Info club & devenir membre : www.ecofinclub.lu - contact@ecofinclub.lu



Avec le soutien de

